Compt. for. : 9315 - 9656 - 5089 - 5530 - 6062 - 6501 - 7521 - 8054

À jour : avril 1997

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église, École, Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — — bassin secondaire
— — — bassin tertiaire
Limite de tenure
— — de division de recensement
— — de municipalité
— — de canton, de seigneurie
— — de parcelle
Ligne de rang, de lots
Contour des peuplements
Contour des interventions

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par mouflage ..... cr
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... crs
Coupe progressive d'ensemencement ..... cps
Coupe par bandes ..... cpb
Coupe à diamètre limite et dépérissement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de jardinage ..... cj
Brûlage dirigé (sitiqué ou à plat) ..... bcp
Plantation à racines nues ..... pn
Plantation de boutures ..... pb
Plantation de boutures ..... pb
Ensemencement ..... ens
Entaille commerciale ..... ec

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R (S)
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (SE)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à mélèze	R (M)
— — à pruche	R (P)
— — à cèdre	R (C)
Pessière	E (R)
— — (épinette noire et/ou épin. rouge occupent plus de 75% de la portée résineuse)	E (E)
— — à mélèze	E (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	E (PB)
— — à pin rouge	E (PR)
— — à pin gris	E (PG)
— — à sapin et/ou épinette	E (S)
— — (épinette blanche)	E (SE)
— — (épinette noire et/ou rouge)	E (EN)
— — (plantation d'épinette noire)	E (PE)
— — (plantation d'épinette rouge)	E (PER)
Sapinière	S (R)
— — à sapin et/ou épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse	S (S)
— — à thuya (cèdre)	S (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	S (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à mélèze	S (M)
— — à pruche (sapinière à sapin bouleau)	S (P)
Pinède à pin blanc	Pb (R)
— — — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — — à mélange (pin blanc occupant plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (M)
— — — — avec thuya (cèdres)	Pb (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — — avec mélèze	Pb (M)
— — — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — — (plantation)	Pb (P)
Pinède à pin rouge	Pr (R)
— — — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — — avec mélèze	Pr (M)
— — — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
Pinède à pin gris	Pg (R)
— — — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (PG)
— — — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — — avec mélèze	Pg (M)
— — — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — — Plantation de pin sylvestre	Pg (P)
Cédrière	C (R)
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à mélèze	C (M)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P)
Pruchière	Pu (R)
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pu (P)
— — à thuya (cèdre)	Pu (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pu (E)
— — à mélèze	Pu (M)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pu (PB)
— — à pin rouge	Pu (PR)
— — à pin gris	Pu (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pu (S)
— — (plantation)	Pu (P)
MÉLÈZE	Me (R)
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Me (M)
— — à thuya (cèdre)	Me (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Me (E)
— — à pin blanc	Me (PB)
— — à pin rouge	Me (PR)
— — à pin gris	Me (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Me (S)
— — (plantation de mélèze européen)	Me (E)
— — (plantation de mélèze japonais)	Me (J)
— — (plantation de mélèze laricin)	Me (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

		Feuillus	Résineux
Feuillu d'essences tolérantes	avec pin gris	F1 (PG)	F1 (PG)
— — — —	avec pin blanc	F1 (PB)	F1 (PB)
— — — —	avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
— — — —	avec mélèze	F1 (M)	F1 (M)
— — — —	avec sapin	F1 (S)	F1 (S)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	F1 (E)	F1 (E)
Bouleau à bouleau blanc avec sapin		Bb (S)	Bb (S)
— — — —	avec épinette noire ou rouge	Bb (E)	Bb (E)
— — — —	avec pin blanc	Bb (PB)	Bb (PB)
— — — —	avec pin rouge	Bb (PR)	Bb (PR)
— — — —	avec pin gris	Bb (PG)	Bb (PG)
Bouleau à bouleau jaune avec sapin		By (S)	By (S)
— — — —	avec pin rouge	By (PR)	By (PR)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc		F1 (PB)	F1 (PB)
— — — —	avec pin rouge	F1 (PR)	F1 (PR)
Peuplerie	avec sapin	Pe (S)	Pe (S)
— —	avec pin blanc	Pe (PB)	Pe (PB)
— —	avec pin gris	Pe (PG)	Pe (PG)
— —	avec pin rouge	Pe (PR)	Pe (PR)
— —	avec épinette noire ou rouge	Pe (E)	Pe (E)
— —	avec bouleau	Pe (B)	Pe (B)
Chênaie rouge résineuse		Cr (R)	Cr (R)
Érablière résineuse		Er (R)	Er (R)
Mélangée à feuillus tolérants		M (F)	M (F)
— — — sur station mésique		M (F)	M (F)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	Fi
— — d'essences tolérantes	Ft
— — à bouleau jaune (plantation)	By
Bouleau à bouleau blanc et/ou bouleau gris	B
— — à bouleau jaune	By
Peuplerie	Pe
Chênaie rouge	Cr
Érablière	Er
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Er (B)
— — à peupliers	Er (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Er (F)
Plantation d'érable à sucre	Ps
— — de peuplier faux-tremble	Pe (T)
— — de peuplier baumier	Pe (B)
— — de peuplier hybride	Pe (H)
— — de tilleul d'Amérique	Pt (A)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Jutonie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	cp
Coupe partielle en damier	cd
Coupe partielle par bande	cb
Coupe partielle plus épaisses légère	cl
Coupe partielle	cp
Coupe à blanc	cb
Brûlé partiel	bp
Brûlé	b

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche seulement
⊖ 10-50% ⊕ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale	ct
Brûlis	br
Chablis total	ct
Épidémie sévère	ns
Chablis	ch
Plantation	p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE

CLASSES	TIGES DE:
10 (ans)	0-20 ans
30	21-40
50	41-60
70	61-80
90	81-100
250	101et plus

FORÊT ÉTAGÉE

CLASSES	CLASSES
70-30 (ans)	30-70 (ans)
80-30	30-80
80-50	50-80
90-30	30-90
90-50	50-90
120-70	70-120

FORÊT INÉQUIENNE

Jri (jeune inéquienne) : Pour 2 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre D+30 cm
Vieux inéquienne : Pour 2 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges entre D+30 cm
Pour 2 dominance de feuil. tolérants, majorité des tiges inférieures à D+30 cm
Pour 2 peuplements, majorité des tiges ont plus de 60 cm

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1 (m)	2 (m)	3 (m)	4 (m)	5 (m)	6 (m)
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
1 Légère	0 à 30%	aucun
2 Moyenne	31 à 60 %	°
3 Forte	61 à 90 %	°
4 Très forte	91% et plus	°

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. : MARCEL SIROIS
SIGNATURE : Marcel Sirois

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR : BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

51E3C1 cp 50m ⊖
cp : détérioration
51E3 : classe de pente
C : classe d'âge
1 : classe de densité
cp : coupe partielle
50m : classe de hauteur
⊖ : classe de défoliation
51E3 : sous groupe d'essences
C : groupement d'essences

R CR 4 BB D1
R : classe de pente
CR : classe d'âge
4 : classe de densité
BB : classe de hauteur
D1 : classe de défoliation
R : type de couvert

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative : 9
Unité de gestion : 93
Unité d'aménagement : 2
Unité de sondage : 3*

Mode de tenure ou de gestion : 0
Bloc d'aménagement : 0
Concessionnaire ou autres : 15
Bassin hydrographique : 3
Bassin primaire : 4
Bassin secondaire : 20*

Unité de gestion privée :
Municipalité : 97
Division de recensement : 80
Municipalité :
Cadastre :
Parcelle : 5261*
Région écologique : 11a

Municipalité régionale de comté : M.R.C. 930 MANICOUAGAN

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière : Photographie aérienne : 1987 / Année de publication : 1988 / Année de révision :

Divisions territoriales en date du : 15/6/87
Déclinaison magnétique : 22° ouest
Équidistance des courbes : 50 pieds ou 15,2 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22-K-3	22-K-2	22-K-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-F-14	22-F-15	22-F-16	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22-F-11	22-F-10	22-F-9	

22 F/15 S.E.